

20 juillet 2010 : réunion publique « Projet des 2 côtes ».

Mesdames, Messieurs,

Entre le 14 juillet et la prochaine fête des baigneurs, je suis traditionnellement absent pour quelques jours de Mers. Pour autant, je tenais à vous accueillir officiellement ce soir, et j'ai donc demandé à Monsieur Christian THOMIRE, 1^{er} Adjoint de bien vouloir vous lire ce mot de bienvenue.

En rappelant l'engagement de notre collectivité pour le respect de l'environnement et la maîtrise de l'énergie, je souhaite, réaffirmer à titre personnel le développement des énergies de flux, sur notre territoire

Le débat public qui, à n'en pas douter, aura lieu au terme d'une présentation technique de la compagnie du vent doit permettre, et c'est le but du dialogue, de créer les conditions d'acceptabilité du projet.

Le promoteur doit écouter les avis, en tenir compte et faire évoluer ses propositions.

Je ne peux imaginer qu'un tel projet puisse s'imposer aux populations. Dans le contexte actuel, il faut écouter les arguments, les entendre, et surtout en tenir compte.

Pour participer directement ou indirectement via internet, à ce débat, j'identifie plusieurs axes qui posent problèmes :

⇒ Le respect des zones de pêches et la navigation maritime

- ⇒ Le respect faune - flore et des paysages
- ⇒ L'impact économique, très nettement insuffisant puisque aujourd'hui aucune implantation locale n'est prévue.

Notre littoral est certainement ce que nous avons de plus sensible et sa sauvegarde est au cœur des préoccupations des élus et des habitants de nos territoires.

Si ce projet doit se concrétiser, il devra évoluer et surtout convaincre de sa compatibilité avec les activités maritimes, et le respect de la faune et de la flore, et des paysages.

Mon sentiment personnel, est que le projet doit fortement évoluer pour devenir acceptable. Aujourd'hui, je suis extrêmement « RESERVE » sur cette version du parc des 2 côtes.

Dès la fin du débat public, le conseil Municipal de Mers prendra officiellement position. Il se réfèrera à la délibération de 2007 et vérifiera que les conditions posées alors, ont été levées.

Je souhaite d'ailleurs vivement que les communes, qui n'ont pas encore officiellement validé leur position puissent réfléchir à une délibération commune.

Je vous souhaite une réunion riche en échange, ou le débat de fond l'emportera. Chacun doit s'exprimer et se faire entendre mais les positions doivent être argumentées.

C'est la condition d'un vrai débat démocratique.

Merci de votre attention.